

Avec les heurts du Covid-19, on est en droit de se poser la question sur une probable révision de la loi de finances 2020.

les projections de recettes du budget 2020 du Cameroun, d'un montant de 4 850,50 milliards de FCFA, sont devenues irréalistes et les affectations des dépenses peu pertinentes. Pour plusieurs experts, il devient nécessaire de procéder à une révision de cette loi de finances. D'autant plus que, pour des chocs moins importants, le Cameroun a révisé son budget en 2018 et 2019.

Les ministres en charge des finances et de l'économie de la Cemac, réunis le 28 mars dernier à Brazzaville, au Congo, ont ainsi recommandé aux pays de la sous-région, dont le Cameroun, « d'adopter, dans les plus brefs délais, des lois de Finances rectificatives 2020, pour aligner la gestion des finances publiques sur des prévisions actualisées et réalistes des recettes budgétaires et des dépenses publiques, en vue de renforcer les moyens de lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, tout en garantissant le fonctionnement régulier de l'État ».

Les États ont ensuite été invités à procéder à une réallocation des fonds affectés aux dépenses publiques non prioritaires vers le renforcement du système de santé pour permettre une prise en charge plus efficace des personnes contaminées. En d'autres termes, un pays comme le

Cameroun devrait revoir à la hausse des ressources allouées à la santé. En plus, suite à la chute du cours du baril, le Cameroun devrait revoir à la baisse ses ambitions en termes de recettes pétrolières établies initialement à 443 milliards de FCFA en 2020.

Et pour cause, la projection de la redevance sur le pétrole est basée sur une production de pétrole de 26,5 millions de barils ; un cours du baril à 57,9 dollars, desquels on enlève 3,5 dollars de décote, soit un prix du baril camerounais à 54,4 dollars. Le taux de change, lui, est projeté à 552,7 FCFA par dollar. Or, avec un baril actuellement à moins de 30 dollars, le Cameroun pourrait voir ces recettes pétrolières diminuer de moitié. « Nous savons également qu'avec la diminution des échanges extérieurs, les importations vont baisser.

Et si les importations baissent, les recettes douanières vont baisser. Tout cela aura des conséquences sur l'économie réelle. Il a été constaté que les effets vont être terribles, pour nos États. Tout cela dépendra de la durée de la pandémie », a déclaré le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motaze (photo), à l'issue de la réunion de Brazzaville. À en croire ce membre du gouvernement, les recettes fiscales et douanières, attendues en 2020 par le Cameroun à 2962,2 milliards de FCFA, devraient aussi être revues à la baisse.